

La position de l'AGEEM sur le Rapport Bentolila -04/02/08

Le Conseil d'Administration National de l'Association Générale des Enseignants des Ecoles Maternelles publiques réuni à Paris le 29 janvier 2008 souhaite prendre position par rapport au texte intitulé : «La maternelle au front des inégalités linguistiques et sociales.» rédigé par Alain Bentolila et les membres de sa commission, rapport rendu public en décembre 2007.

Nous reconnaissons que les faits et événements rapportés dans ce texte reflètent une certaine réalité de l'école maternelle française d'aujourd'hui lorsqu'elle ne joue pas pleinement son rôle, mais nous sommes profondément choqués par l'effet de généralisation abusivement utilisé et par le ton inadmissible développé tout au long de ces 38 pages.

Ce texte prend appui sur une connaissance très relative et limitée de la vie des écoles maternelles. Il semble se construire sur des représentations et des interprétations dans lesquelles les membres de notre association ne peuvent se reconnaître.

Ce rapport porte ainsi le discrédit sur l'ensemble de la profession et cela est révoltant.

De plus, le regard porté sur les familles est généralement négatif, trop souvent déformé.

Nous relevons quelques expressions et idées que nous jugeons particulièrement contestables et inutilement blessantes.

- La présentation de l'école maternelle comme le lieu « des illusions », « des productions joliment mises en scène », l'espace d'une « garderie déguisée » ou d'une « liberté mal maîtrisée ».
- Le refus de considérer que l'école maternelle est d'abord fréquentée par des enfants qui vont progressivement devenir des élèves
- l'affirmation que « l'école maternelle privilégie ce qui se voit, s'exposeoù le bien vivre a pris le pas sur le bien apprendre »
- -l'opposition caricaturale et fautive entre temps éducatifs et temps d'apprentissages
- le rapport des activités au « thème » et l'ignorance du projet, de classe et d'école
- la confusion entre trace écrite et apprentissage, efficacité et rentabilité
- l'entêtement à parler de l'accueil et non de la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans
- le laisser penser que la présence des enfants de 2 à 3 ans à l'école maternelle est liée à l'évolution économique de la société alors que ce choix est celui de notre république depuis l'origine c'est-à-dire 1881

Ces exagérations, ces positionnements subjectifs et parcellaires desservent des analyses par ailleurs pertinentes sur lesquelles notre association est engagée depuis des années :

- la nécessaire unité de l'école maternelle française : classes de Petits, Moyens, Grands.

Cette entité correspond au cycle 1.

- l'importance du langage oral
- l'obligation de prendre en charge chaque enfant tel qu'il est
- l'importance d'une formation pointue qui donne toute sa place à la spécificité de la pédagogie de l'école maternelle.

Nous nous interrogeons sur les finalités de ce rapport.

Chercherait-on à nuire à l'école maternelle française ?

Lucile Barberis - 06 72 78 86 20

Présidente nationale et l'ensemble du Conseil d'Administration de l'Association Générale des Enseignants des Ecoles Maternelles publiques.